

Thibault Grouas

## **Présentation de la Recommandation “Langues et internet” du Forum des droits sur l'internet**

### **Abstract**

Internet Rights Forum is an organization supported by the French government, working on the rights and uses issues related to the Internet. Its mission is to inform the public and organize cooperation between public authorities, private companies and users on these subjects.

Through this cooperation process, the players have the opportunity to reach a consensus point on each subject, facilitating the respect of the adopted rules. It also allows the implementation of, in addition to State regulation (rules, laws, international agreements), new means coming from self regulation like best practices, technical means, efficient networks to share information, etc. This process does not aim at discrediting State intervention, as only states can transform the coregulation results into legal frameworks.

Internet Rights Forum began work on internet accessibility in 2007 and set up a dedicated workgroup with a sustainable development approach. It first focused on eAccessibility, and published its first Recommendation on that specific topic in 2008.<sup>1</sup> The next step of these works was focused on languages on the internet, which is another way to greatly enhance users accessibility on the internet.

In that regard, the Internet Rights Forum issued many recommendations<sup>2</sup> to the State, recommending a better use of ‘plurilinguism’: languages are in fact a very strong cultural and economic issue. The Internet Rights Forum recommended a complete reorganisation of the public translation services to implement the new objectives, amongst other recommendations.

The Internet Rights Forum also issued recommendations to private companies and end-users, some of them strategic or political, some of them technical. For instance, it recommended that the dot fr (.fr), operated by the French organization AFNIC, should be opened to non-ASCII characters and accept accented characters like *é, à, ô*, commonly used in the French language. It also recommended webmasters not to use pictures or flags to symbolize a language selection on a website, but the localized language name in full text.

The full text of the “Languages and the Internet” Recommendation is freely available on the Internet Rights Forum Website (French only): [www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id\\_article=2985](http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id_article=2985).

Créé en 2001 avec le soutien des pouvoirs publics, le Forum des droits sur l'internet est un organisme indépendant de corégulation de l'internet. Il associe, dans une structure de gouvernance innovante, représentants de l'État, du secteur privé et de la société civile. Son domaine de compétence couvre l'ensemble des aspects de politique publique liés au développement de la société numérique sur le plan des contenus et des usages. Sans être un organe de supervision et dépourvu d'une capacité de décision en propre, le Forum assume cependant un rôle de facilitation.

---

<sup>1</sup> Internet Rights Forum Recommendation on eAccessibility: [www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id\\_article=2809](http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id_article=2809).

<sup>2</sup> Internet Rights Forum Recommendation on Languages and the internet: [www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id\\_article=2985](http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id_article=2985).

Une des missions premières du Forum des droits sur l'internet est d'organiser la concertation entre les acteurs de l'internet. Il s'agit de réunir en un lieu neutre et ouvert les acteurs du monde numérique pour fabriquer du consensus. Cet espace de dialogue permet notamment:

- d'identifier les questions émergentes et de les porter à l'attention des différents acteurs;
- de faciliter les interactions et la concertation entre les différentes parties prenantes concernées par un sujet donné;
- de contribuer à l'élaboration de codes de conduite, de principes directeurs ou de cadres légaux relatifs au développement des réseaux numériques et à leur usage.

Dans le cadre de cette mission, le Forum a porté sa réflexion en 2007 sur le développement durable et ses interactions avec le monde numérique. Le groupe de travail consacré à l'étude de ces questions a, sur la demande de la Délégation interministérielle aux personnes handicapées (DIPH), rendu une première Recommandation relative à l'accessibilité numérique des sites internet en 2008.<sup>3</sup> L'accès à tous au patrimoine culturel, que constitue l'internet dans des conditions optimales, constitue l'un des piliers du développement de l'internet dans une optique de pérennité de l'information, et de qualité de l'accès à cette information.

La question de l'environnement culturel étant cruciale pour une politique de développement durable, la langue constitue assurément un sujet de préoccupation prioritaire, puisqu'elle est la première des expressions culturelles – un constat renforcé au sein de l'univers numérique. Le Forum a participé au premier symposium international sur le multilinguisme dans le cyberspace, qui s'est tenu à Barcelone en septembre 2009.<sup>4</sup> Il a permis de sensibiliser le public à ces questions et de créer un inventaire des outils et solutions disponibles. Il illustre l'impact de l'internet sur les réflexions liées au multilinguisme.

Le Forum a donc souhaité prolonger ces réflexions et s'est penché sur le sujet de la langue sur l'internet, qui est aussi un facteur majeur de l'accessibilité de tous aux contenus numériques puisque leur accessibilité passe non seulement par un respect attentif des différentes normes techniques et des recommandations pour l'accessibilité, mais aussi par une gestion linguistique des contenus adaptée aux publics qui sont visés. Plusieurs membres du Forum tels que l'Association française pour le nommage internet (AFNIC), l'association diversum ou encore le Centre national de recherche scientifique (CNRS) ont par ailleurs souligné leur intérêt pour ces travaux, et les pouvoirs publics ont largement soutenu cette initiative, notamment la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), qui a participé activement aux débats.

L'objectif principal poursuivi par le Forum dans ces travaux a été de montrer que la langue constituait un enjeu fortement stratégique en terme de rayonnement pour un pays, notamment pour la pensée scientifique, mais également un enjeu économique puissant

---

<sup>3</sup> Recommandation du Forum des droits sur l'internet "Internet et développement durable I : l'accessibilité des services de communication publique en ligne du secteur public": [www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id\\_article=2809](http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id_article=2809).

<sup>4</sup> Site internet du Symposium international sur le multilinguisme dans le cyberspace: [www.maayajo.org/spip.php?article103](http://www.maayajo.org/spip.php?article103).

tant pour les nations que pour les acteurs économiques. C'est aussi bien sûr un enjeu culturel considérable, la langue permettant l'accès à l'information et les échanges entre les peuples.

Dans cette optique, le Forum a souhaité proposer aux pouvoirs publics des recommandations opérationnelles sur l'organisation du cadre juridique français et des services de l'administration pour une meilleure prise en compte des problématiques linguistiques. Il suggère ensuite aux acteurs privés une série de bonnes pratiques à suivre en matière de multilinguisme en ligne et de respect des normes techniques de l'internet, à partir des débats et des travaux du groupe de travail qui se sont déroulés au Forum entre février et novembre 2009. Ces recommandations visent à faciliter la mise en œuvre de bonnes pratiques linguistiques et du multilinguisme sur internet.

L'approche retenue par le Forum des droits sur l'internet dans ces travaux se veut résolument universelle et non pas focalisée sur le cadre national de la langue ou sur la défense de la seule langue française. Les problématiques qui y sont abordées et les recommandations qui en découlent ont donc vocation à nourrir la réflexion collective sur la langue bien au-delà de nos frontières, dans le cadre mondial que constitue l'internet.

### **Le Forum recommande notamment**

- une meilleure prise en compte de la langue comme enjeu stratégique, notamment par les pouvoirs publics en ce qui concerne la traduction des sites officiels, des normes juridiques, des publications scientifiques, des marchés publics et des standards techniques, afin d'assurer une meilleure visibilité à la pensée française;
- la nécessité de mettre en place un véritable dispositif public de la traduction piloté au niveau interministériel et doté de compétences et de ressources plus étendues;
- de valoriser l'effort national et communautaire de recherche sur les technologies de la langue et de mieux utiliser ces technologies dans le cadre de l'enseignement;
- de consolider le dispositif d'enrichissement de la langue française en rationalisant son fonctionnement et en apportant diverses améliorations techniques à la plateforme FranceTerme;
- de mettre en Suvre une plate-forme internet collaborative et ouverte à tous les internautes, dédiée à l'enrichissement de la langue française, la terminologie et la néologie, en articulation avec le dispositif existant;
- de généraliser l'usage du jeu de caractères Unicode et ses normes d'encodage les plus récentes sur l'internet;
- de permettre le dépôt de noms de domaines en caractères étendus ou “IDN” sur le domaine de tête *.fr*;
- de réaliser une norme technique pour les claviers français;
- pour les exploitants de sites internet, de veiller à un bon étiquetage des contenus publiés, de matérialiser le choix des langues par des liens en toutes lettres dans la langue parlée par ses locuteurs et de privilégier la neutralité de la page d'accueil.

Après dix mois de travaux en 2009, la Recommandation “Langues et internet”, fruit du groupe de travail constitué autour de cette thématique, a été proposée pour avis aux membres du Forum. Elle a ensuite été adoptée par son conseil d'orientation le 22 décembre 2009 puis publiée en ligne sur le site internet du Forum,<sup>5</sup> où elle est librement accessible.

La communication du Forum autour de ces travaux a été prolongée par les membres de son groupe de travail, ce qui a permis une diffusion plus large dans les milieux spécialisés. Peu visible dans la presse généraliste et notamment chez les grands médias nationaux, elle a cependant été reprise de façon beaucoup plus marquée chez les professionnels et les spécialistes du sujet, comme dans les publications numériques liées au domaine culturel ou littéraire.

Les recommandations visant plus spécifiquement l'enseignement et le bon usage des technologies de la langue dans le cadre scolaire ont été les plus reprises sur l'internet, notamment dans les revues destinées au monde de l'Éducation (EducNet<sup>6</sup> par exemple). Sur ce point précis, il était recommandé d'améliorer l'apprentissage des outils linguistiques mis à disposition des élèves et, notamment, des correcteurs orthographiques et grammaticaux, qui peuvent faciliter le travail de relecture, mais en aucun cas le remplacer.

Cette présentation très synthétique ne reprend que certains des points les plus saillants de la Recommandation “Langues et internet”. Pour la découvrir plus en détail, nous vous invitons à consulter le document en ligne à l'adresse suivante:

[http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id\\_article=2985](http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id_article=2985)

---

<sup>5</sup> Recommandation “Langues et internet” du 22 décembre 2009: [www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id\\_article=2985](http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id_article=2985).

<sup>6</sup> La langue et internet :Recommandation du Forum des droits sur l'internet. L'éducation est concernée: [www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/janvier-2010/la-langue-et-internet-recommandation-du-forum-des-droits-sur-l-internet/](http://www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/janvier-2010/la-langue-et-internet-recommandation-du-forum-des-droits-sur-l-internet/).